

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt trois, le 5 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12
Nombre de présents : 11

Étaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth.

Absente excusée : GENTIL Dominique

Date de la convocation : 29 juin 2023

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : Décision modificative n°1 – insuffisance de crédit

La trésorerie de Roussillon nous signale qu'il est nécessaire de procéder à une modification de crédits suite à des prévisions insuffisantes sur certains postes ou des dépenses imprévues.

Section d'investissement :

- recettes d'investissement : Chapitre 041 article 238 + 3 000 €
- dépenses d'investissement : Chapitre 041 article 2313 + 3 000 €

La décision Modificative n°1 est adoptée à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 5 juillet 2023

Le Maire,
Serge MERCIER

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Primarette, with the text 'MAIRIE DE PRIMARETTE' and '1910' visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Serge Mercier'.